Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-529237190-20261008-13_2026-DE

CÔTE DES LÉGENDES
NORD BRETAGNE

N° de Siret : 529 237 190 00028

Convoqué le : 21/08/2026
Membres en exercice : 27
Présents : 23 - Votants : 20

EPIC TOURISME COTE DES LEGENDES
COMITE DE DIRECTION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N°13/2026

Séance du 8/10/2026

Membres présents (titulaires et suppléants) :

Gérard MITCHOVITCH (Président)	Françoise LYVINEC	Jean-Yves GUILLERM
Yves ILIOU	Sylvia LE ROY	Philippe MAZET
Stéphanie GUEGUEN	Bruno MASSEZ	Ronan GOASGLAS
Isabelle BOULIC	Nicolas LONCLE	Andrée TELLIER
Odette CASTEL	Jean-Yves LE GOFF	Jonah MANREDJO
Nicolas KERMARREC	Marie-Laure PICHON	Antoine GUIGNAT
Marylène LAGADEC	Jo GOUGAY	Solène CONRAUX
Didier LAMARRE DEGOUTHO	Simon CLADEN	
Pierre ABAUTRET	Mickaël DENIEL	
Claire CHAPALAIN	Aurélie HABASQUE TOBIE	
Patrice LELOUP	Manu GOUILLOU	
Anne BERTIN	Jean-Yves LE MENN	

Membres titulaires excusés et représentés :

Patrice BÉROT (représenté par son suppléant Manu GOUILLOU)

André COMBOT (représentée par son suppléant Antoine GUIGNAT)

Pascal GOULAOUIC (représenté par son suppléant Jean-Yves LE MENN)

Jean-Louis BONDU (représenté par sa suppléante Stéphanie GUEGUEN)

Philippe MASQUELIER (représenté par son suppléant Didier LAMARRE DEGOUTHO)

Pour l'Office de Tourisme : Jessica MARREC, Benjamin GUÉZET (secrétaire)

Mairie de Lanarvily : Carine GOBERVILLE (élue municipale)

Demande de subvention - Commune de Guissény

RAPPORT

M. Le Président informe l'assemblée que la commune de Guissény a sollicité Tourisme Côte des Légendes pour une demande de subvention à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2026 :

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-529237190-20261008-13_2026-DE

- La commune de Guissény, pour une exposition et des temps d'animation autour de la loutre. Une exposition grand format mise en place à partir du 2 juillet, qui a été prolongée jusqu'au 30 septembre pour s'intégrer au programme des JEP, dont les thèmes correspondent pleinement à la problématique de la loutre (patrimoine en péril et patrimoine photographique). Deux visites guidées ont par ailleurs été proposée dimanche 20 septembre à 10h et 11h : « La loutre, la digue, le polder ».
    - Coût total projet : 2 820 €. Montant demandé de subvention : 750 € (26,6 %)

Il rappelle qu'une enveloppe de 4 000 € est provisionnée pour soutenir les projets des associations lors de ce grand rendez-vous des Journées Européennes du Patrimoine 2026.

M. Le Président invite les membres du Comité de Direction à délibérer sur cette demande de subvention dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2026, pour un montant total de 750 €.

DÉCISION
Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 20 voix pour, 0 voix contre, et 0 voix nulle :

- **Adopte le versement d'une subvention de 750 euros en faveur de la commune de Guissény, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2026.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Fait à Lesneven, le 15/10/2026

Le Président, Gérard MITCHOVITCH

tourisme CÔTE DES LÉGENDES NORD BRETAGNE
Place des Trois Piliers 29260 LESNEVEN
02 29 61 13 60 - tourisme@cotedeslegendes.bzh